

Avenant n°2

Article 10 – Essais

L'organisateur doit prévoir à minima, une séance d'essai officielle obligatoire afin de déterminer les groupes Elite et Espoir (**si le nombre de pilote engagés est égal ou supérieur à 30, une seule série est constituée**) et une séance d'essai chronométré obligatoire.

1 séance d'essai officielle : à l'issue de celle-ci les pilotes sont séparés en 2 groupes pour les essais chronos.

La première moitié des pilotes les plus rapides forment le groupe Elite.

La seconde moitié des pilotes les moins rapides forment le groupe Espoir.

Dans le cas où le nombre de pilotes engagés est supérieur à la capacité de piste, la séance d'essai officielle est scindée en 2 séances d'une durée égale. Le cas-échant, la composition des groupes sera remise par le coordinateur E'Trott au jury.

1 séance d'essai chrono afin d'établir la grille de départ de la course 1 des groupes Elite et Espoir.

La première moitié des pilotes les plus rapides forment le groupe Elite.

La seconde moitié des pilotes les moins rapides forment le groupe Espoir.

Un pilote dans le groupe Espoir pourra intégrer le groupe Elite à la suite de la séance d'essai chronométré, et inversement.